



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

40^e séance plénière

Jeudi 10 décembre 2020, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 39 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/75/378)

Projet de résolution (A/75/L.45)

Le Président (*parle en anglais*) : Depuis 40 ans, l'Assemblée générale traite de la situation en Afghanistan, en se concentrant sur la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, les droits humains et le développement. Cette année, il y a eu des progrès bienvenus sur de nombreux fronts dans la marche de l'Afghanistan vers la paix et la réconciliation politique.

Premièrement, je me félicite de l'optimisme croissant au sujet d'un règlement négocié. Je trouve encourageante la volonté commune des parties de parvenir à un règlement pacifique et négocié en Afghanistan.

Deuxièmement, la paix et la sécurité en Afghanistan sont intrinsèquement liées au développement. Ces éléments sont interdépendants. Je suis donc très satisfait de constater l'intérêt renouvelé de la communauté internationale et l'appui notable en faveur d'une assistance à long terme pour l'Afghanistan qui ont été exprimés à la Conférence sur l'Afghanistan de 2020, coorganisée par les Gouvernements afghan et finlandais et l'ONU à Genève.

Troisièmement, je me félicite vivement des efforts que continue de déployer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour s'acquitter des tâches énoncées dans son mandat. L'ONU doit rester déterminée à promouvoir une paix et une stabilité durables et réformer résolument son rôle dans l'ouverture d'une nouvelle ère en Afghanistan.

Quatrièmement, l'engagement des femmes et des autres groupes vulnérables dans les efforts de paix est une condition *sine qua non* d'une paix durable et d'un développement inclusif. J'accueille donc avec satisfaction la participation accrue des femmes dans de nombreux secteurs du gouvernement et dans le secteur privé, ainsi que la création d'un comité technique chargé de revoir la loi de 2009 sur l'élimination de la violence contre les femmes.

Les bénéfices de la paix doivent servir le peuple afghan, qui attend une véritable possibilité de paix et de prospérité depuis bientôt 40 ans. Nous ne pouvons pas le décevoir à nouveau. La violence, la menace du terrorisme, les conditions instables en matière de sécurité et le nombre croissant de victimes civiles pourraient faire dérailler les négociations de paix et de réconciliation dirigées et prises en main par les Afghans, négociations qui demeurent le seul moyen d'arriver à une paix et une stabilité durables.

Les difficultés supplémentaires dues à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux changements climatiques mettent aussi en péril les

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



progrès accomplis en Afghanistan. Nous devons veiller à prendre en compte ces risques additionnels, de sorte qu'ils ne sapent pas les avancées déjà enregistrées.

J'encourage l'Assemblée à se rassembler et à agir pour consolider les espoirs de paix et de développement qui se présentent en soutien à l'Afghanistan.

Je donne la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/74/L.45.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne se rallie à la déclaration qui sera faite plus tard dans le débat de ce jour par le représentant de l'Union européenne.

De toutes les années considérées comme particulières pour l'Afghanistan ces deux dernières décennies, 2020 aura vraiment été singulière. Avant tout, parce qu'elle a vu le début des négociations de paix pour l'Afghanistan, le 12 septembre. Pour la première fois, des représentants de la République d'Afghanistan et des Taliban se sont assis à la même table pour examiner des moyens de mettre fin au conflit et d'œuvrer en faveur d'un avenir pacifique pour le pays.

Cela a été possible parce que des jalons importants ont été franchis au cours des mois précédents : l'accord entre les États-Unis et les Taliban et la déclaration conjointe des États-Unis et de la République d'Afghanistan, en février ; l'accord entre les deux principaux dirigeants politiques de l'Afghanistan, conclu en mai, à l'issue de l'élection présidentielle ; deux cessez-le-feu, quoique de courte durée, ainsi que la libération de milliers de prisonniers, qui ont été la preuve d'un engagement sincère en faveur de la paix, en particulier de la part de la République d'Afghanistan.

Il y a un peu plus de deux semaines, la Conférence sur l'Afghanistan de 2020 a eu lieu à Genève, confirmant une fois encore que la communauté internationale se tient fermement aux côtés de la République islamique d'Afghanistan et soutient sa quête d'autosuffisance. Les donateurs ont annoncé des contributions de 13 milliards de dollars en aide étrangère et en assistance à la stabilisation.

Enfin, alors que cette année extraordinaire touche à sa fin, nous avons été témoins de la conclusion de l'accord sur les règles de procédure entre l'équipe de négociation de la République d'Afghanistan et les Taliban, le 2 décembre, et de la tenue de la première session du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, trois jours plus tard. Tout cela se produit dans le contexte

de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a un impact dévastateur en Afghanistan et pose de graves problèmes au système de santé national ainsi qu'en ce qui concerne la situation socioéconomique et humanitaire dans le pays. Cela intervient aussi sur fond de tensions sur plan de la sécurité, qui a connu une hausse marquée des violences à l'automne et plusieurs attaques de grande envergure ces derniers mois. Un cessez-le-feu immédiat, permanent et global est indispensable pour que les négociations de paix se poursuivent et au final aboutissent.

Le projet de résolution A/75/L.45, intitulé « La situation en Afghanistan », tient compte de toutes ces questions, et d'ailleurs de beaucoup d'autres, y compris la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre les stupéfiants, le développement socioéconomique, les réfugiés, la coopération régionale et les droits humains. Je souligne – puisque nous marquons aujourd'hui la Journée internationale des droits de l'homme – que les droits de la personne occupent une place très importante dans le projet de résolution.

En tant que coordonnatrice de longue date de ce texte, l'Allemagne a largement mis à jour et rationalisé le projet de résolution. Nous ne l'avons pas fait seuls mais avec toute la plénière, donnant voix au chapitre à chaque pays tout en écoutant attentivement les préoccupations des pays de la région, des donateurs internationaux, des fournisseurs de contingents et des acteurs soutenant étroitement le processus de paix. Surtout, nous avons écouté ce que la République d'Afghanistan elle-même avait à dire au sujet de la situation en Afghanistan. Après tout, nous souscrivons unanimement à un processus inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans.

Cette année, les négociations ont été plutôt inhabituelles, comme cela a été le cas pour beaucoup de projets de résolution examinés en 2020. Nous avons opté pour une solution totalement virtuelle, les représentants travaillant dans leur salon et écrivant dans leur fenêtre de discussion ce qu'ils auraient normalement écrit sur une feuille pour le transmettre à la présidence. Cela a rendu les consultations plus efficaces mais aussi moins personnelles. Les biscuits et les pauses café nous manquent à tous. Nous promettons de revenir à la German House dès que la pandémie sera derrière nous.

Même si le projet de résolution recueillera l'appui de nombreuses délégations – on compte à cette date plus de 60 coauteurs, dont 27 coauteurs principaux –, il ne plaira pas à tout le monde, principalement du fait de nos efforts de rationalisation. Le projet de résolution

s'est allongé avec les années, pour atteindre pas moins de 16 pages l'an dernier, et il était devenu impossible de lire tout le document en une seule fois. En tant que facilitateur, nous avons été obligés d'agir et de supprimer quelques longues énumérations d'organisations, de projets et de réunions ministérielles, qui avaient pour seule fonction de faire plaisir à certains d'entre nous.

Pour l'Afghanistan, il importe de regarder vers l'avant. C'est pourquoi nous avons cessé de nous concentrer encore et encore, dans le projet de résolution, sur les réalisations passées. C'est aussi pourquoi nous avons pris la décision envisagée de longue date et sagement pesée de faire du projet de résolution un document bienal. Cette pratique est devenue la norme pour beaucoup de résolutions et nous donnera du temps pour réfléchir en profondeur et collectivement à ce que nous aimerions voir figurer dans le texte. Ce sera également l'occasion d'élaborer un document plus stratégique et prospectif. Il nous faut faire preuve d'audace, en particulier dans les quatre ans qui restent de la décennie de transformation de l'Afghanistan. C'est le moment.

Bien sûr, nous souhaiterions revenir à l'adoption par consensus ; toutefois, nous ne sommes pas prêts à le faire à tout prix. Je demande aux membres de voter pour le projet de résolution. En dépit de ce que certaines délégations diront par la suite, c'est un projet constructif et tourné vers l'avenir. Nos experts ont travaillé dessus d'arrache-pied, ne trouvant parfois un compromis qu'après des heures de débat. Je demande aux membres de récompenser ces efforts inlassables en apportant leur soutien au projet de résolution. Celui-ci reste, d'abord et avant tout, une importante expression d'appui à l'Afghanistan et à son peuple de la part de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, du fond du cœur, pour la déclaration et le résumé que vous avez donnés plus tôt, au nom de ce qui est une priorité pour l'Afghanistan et le peuple afghan.

Je tiens aussi à remercier la Mission permanente de l'Allemagne d'avoir présenté le projet de résolution A/75/L.45 et facilité les négociations sur le texte final. L'Ambassadeur Christoph Heusgen et son équipe, dirigée par le Conseiller Friedrich Schroeder, ont accompli une tâche louable en menant la conversation à un moment où les réunions et négociations en présentiel sont encore difficiles. Je suis sûre que M. Schroeder a plus de cheveux blancs depuis qu'il a géré les négociations.

Nous remercions l'Allemagne pour sa volonté de guider l'Assemblée générale à l'appui du peuple afghan dans le cadre de nos efforts pour faire advenir un Afghanistan pacifique, prospère, stable et autonome. Je tiens à remercier les représentants de tous les autres États Membres, ainsi que nos voisins, la région et nos alliés et amis, qui ont fait preuve de souplesse, recherché des compromis et continuellement soutenu la volonté et les souhaits du peuple afghan concernant un Afghanistan pacifique et stable.

Je veux en particulier exprimer ma profonde reconnaissance aux plus de 60 pays qui se sont portés coauteurs de l'important projet de résolution de ce jour. Je les remercie tous de se tenir à nos côtés aujourd'hui.

Le projet de résolution que nous adopterons reflète les priorités, les progrès, les difficultés, les engagements mutuels et les efforts conjoints de l'Afghanistan pour ce qui est de parvenir à un pays prospère et stable. Il fait écho aux espoirs et aux attentes du peuple afghan, unanimement soutenus et partagés par tous les États Membres, en matière de sécurité et de paix, une paix attendue depuis si longtemps. Il appelle à un cessez-le-feu permanent et global pour mettre fin au conflit en Afghanistan. Il appelle à approfondir les acquis des deux dernières décennies et place au centre des préoccupations la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale d'un Afghanistan démocratique.

Le projet de résolution récapitule les réalisations des 19 années écoulées, obtenues collectivement grâce au concours et à l'investissement de nos partenaires internationaux et régionaux en faveur du nouvel Afghanistan. L'Assemblée y salue les efforts et les progrès de ma nation et ses réformes politiques, économiques, sociales et dans le domaine de la gouvernance. Elle reconnaît l'urgence d'aider les personnes dans le besoin et l'importance de réduire la pauvreté. Le projet consolide notre approche conjointe pour ce qui est de fournir des services, de stimuler la croissance économique, de créer des possibilités d'emploi et d'augmenter les recettes intérieures. Il met l'accent sur la nécessité de continuer à promouvoir et protéger l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'état de droit et les processus démocratiques, qui sont les grandes priorités de mon gouvernement. L'Assemblée y accueille favorablement la promotion d'un processus de paix inclusif, mené et contrôlé par les Afghans, avec notamment la participation pleine et effective des femmes et des jeunes.

Le projet de résolution souligne aussi le rôle important de la coopération régionale pour promouvoir à long terme la stabilité, la paix, la sécurité, la prospérité et le développement durable, et l'Assemblée s'y félicite des efforts déployés par les partenaires internationaux, les pays de la région et les pays voisins. Comme l'a souvent dit S. E. le Président Ghani, la coopération et la connectivité régionales sont essentielles et constituent un moyen efficace pour nous de promouvoir et d'instaurer la paix, la sécurité, la stabilité et le développement économique en Afghanistan et dans la région.

Je tiens à insister à cet égard sur l'ambition de l'Afghanistan de devenir un pôle régional en matière de connectivité, de transport, d'énergie, d'industrie, de commerce et de connectivité numérique. Il est important que je souligne le rôle et la contribution de nos voisins et de nos partenaires régionaux, ainsi que des organisations régionales, dans la réalisation de cette ambition.

Enfin, et surtout, le projet de résolution met également en exergue les menaces en matière de sécurité et une profonde préoccupation quant au danger que représentent pour l'Afghanistan les activités terroristes menées dans la région par Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres organisations terroristes internationales et leurs affiliés.

Bien que notre attention soit axée sur la réalisation de la paix, le Gouvernement afghan n'a pas baissé la garde ni diminué ses efforts pour contrer les attaques des Taliban et d'autres groupes terroristes. Les graves menaces et les actes de terreur odieux de l'EIL, d'Al-Qaida et d'autres groupes terroristes continuent d'ôter la vie à des innocents en Afghanistan. Nos courageuses forces nationales de défense et de sécurité afghanes continuent de s'employer sans relâche à faire échec aux menées de ces groupes, qui font preuve d'un manque d'humanité et prennent toujours pour cible la population et les infrastructures civiles, en violation claire du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Le projet de résolution reconnaît également la grave menace et le tort causé par la culture et la production illicites ainsi que le trafic d'opium en ce qui concerne la sécurité, le développement et la gouvernance de l'Afghanistan, de la région et au-delà. Le Gouvernement afghan est un partenaire engagé dans la lutte contre cette grave menace, mais, pour la combattre efficacement, nous devons d'abord avoir conscience des liens entre stupéfiants et terrorisme.

Les recettes des stupéfiants sont une importante source de revenus pour les groupes terroristes, qui continuent de financer leurs opérations par la culture, la production et le trafic de drogues, ce qui nuit gravement à l'Afghanistan. Malgré les difficultés, le Gouvernement afghan s'efforce toujours de cibler, saisir, démanteler et détruire les stocks et les laboratoires. Nous estimons que ces démarches doivent être soutenues par des efforts régionaux et internationaux d'ensemble qui s'attaquent aux causes profondes du commerce illicite, visent à éliminer les paradis fiscaux, tendent à réduire la consommation et la demande et empêchent le trafic des précurseurs chimiques utilisés pour la production de ces drogues et celle d'explosifs improvisés.

Dans le projet de résolution, l'Assemblée générale se félicite des progrès récents concernant les pourparlers de paix en cours à Doha. Il n'y a pas si longtemps, l'équipe de négociation de la République islamique d'Afghanistan et les Taliban ont réalisé une avancée majeure, concluant un accord sur les règles de procédure pour les négociations de paix sur l'Afghanistan. Les discussions sont en cours entre les équipes pour ce qui a trait à l'ordre du jour des pourparlers de paix. En Afghanistan, notre haut conseil pour la réconciliation nationale a tenu sa première réunion, insistant sur l'importance de l'unité entre les acteurs politiques afin de parvenir à un règlement final pour un Afghanistan pacifique.

Toutefois, la violence demeure le principal obstacle à la paix. Elle ralentit la progression du processus et, surtout, cause d'immenses souffrances aux innocents. Les attaques contre les établissements d'enseignement, dont l'Université de Kaboul, montrent que, sans une réduction de la violence ou un cessez-le-feu durable, la population afghane continuera de vivre dans la même peur qui pèse sur le pays depuis quatre décennies.

La nécessité d'un cessez-le-feu est urgente et figure au sommet des priorités du Gouvernement pour mettre un terme à toutes les hostilités et poser les bases nécessaires à des progrès dans les pourparlers de paix. Un cessez-le-feu immédiat contribuera à une paix durable, que le Gouvernement est déterminé à obtenir, conformément au mandat que lui a confié le peuple dans le cadre de la iirga consultative pour la paix l'an dernier. En outre, la conférence d'annonces de contributions organisée récemment à Genève a renouvelé le partenariat entre la communauté internationale et le peuple et le Gouvernement afghans. Le communiqué de

la conférence, auquel ont souscrit 66 pays et 32 organisations internationales, reflète les priorités centrales du Gouvernement et du peuple afghans.

Nous sommes arrivés à la conférence, conscients du besoin de fixer des normes élevées en matière de responsabilité, de transparence et d'efficacité, qui se retrouvent dans le nouveau Cadre de partenariat pour l'Afghanistan. Nous remercions l'Assemblée générale de réaffirmer dans le projet de résolution d'aujourd'hui les valeurs et les objectifs confirmés à Genève.

Pour terminer, je remercie une fois encore toutes les délégations qui ont participé aux négociations sur le projet de résolution et toutes les délégations présentes dans la salle pour leur appui continu. Comme je l'ai dit plus haut, le projet de résolution est une manifestation du soutien de tous les États Membres aux priorités de l'Afghanistan et de la solidarité dont ils font preuve à notre égard en cette période critique. Il nous offre une nouvelle occasion de réitérer le message fort selon lequel tous les Membres peuvent se tenir et se tiendront fermement aux côtés du peuple afghan dans ses efforts pour bâtir un pays pacifique, prospère et résilient. Nous comptons sur le soutien de l'Assemblée aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Délégation de l'Union européenne, en sa qualité d'observateur.

M. Gonzato (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; et l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, ainsi que le Liechtenstein, se rallient à la présente déclaration.

Je remercie la Représentante permanente de l'Afghanistan, l'Ambassadrice Adela Raz, de sa déclaration. Je remercie également toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution A/75/L.45, en particulier l'Ambassadeur Heusgen et son équipe, qui ont facilité les négociations.

Hier, nous avons tous reçu une note verbale de la Mission afghane, nous demandant d'appuyer le projet de résolution. Nous espérons que le message du pays directement concerné a été bien reçu par tous les États Membres et que le projet sera adopté par consensus aujourd'hui.

L'Afghanistan est à un tournant important. Il y a une occasion historique de paix et de stabilité, que tous les Afghans attendent après des décennies d'immense souffrance humaine. Le début des pourparlers intra-afghans le 12 décembre a constitué un pas important vers une réconciliation véritable et nous, communauté internationale, devons soutenir cette évolution. Comme l'Ambassadrice Raz l'a déclaré, seul un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans peut aboutir à une paix durable.

À la conférence des donateurs tenue les 23 et 24 novembre, l'Union européenne et ses États membres ont renouvelé leur engagement à accompagner l'Afghanistan dans son cheminement vers la paix, la sécurité, la stabilité, la démocratie, la prospérité et l'autosuffisance. Le respect des droits humains et la participation de toute la population, y compris une inclusion effective des femmes et des personnes appartenant à des minorités religieuses ou ethniques, sont des éléments clefs du processus politique. Le projet de résolution reflète ce consensus et représente un engagement fort en faveur du peuple afghan.

L'Union européenne et ses États membres condamnent fermement les niveaux de violence effroyables en Afghanistan, qui persistent et ont même augmenté, dans une certaine mesure, après la signature de l'accord de Doha pour la paix en Afghanistan et le lancement des négociations directes entre Afghans. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, permanent et global pour éviter à la population afghane de souffrir plus avant de manière insensée et démontrer la sincérité des négociations de paix. Un Afghanistan instable continuera de menacer et de déstabiliser ses voisins, la région dans son ensemble et une zone géographique plus large encore.

Le trafic de drogue et le terrorisme ne connaissent pas de frontières. L'Union européenne et ses États membres resteront vigilants pour veiller à ce que des organisations terroristes et des extrémistes violents n'utilisent plus le sol afghan pour lancer des attaques en Afghanistan et ailleurs. Le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains, la contrebande et tous les réseaux de criminalité organisée qui sont impliqués dans ces activités doivent être éliminés.

Les Taliban continuent de perpétrer un nombre inacceptable d'attaques meurtrières dans tout le pays, y compris dans des zones urbaines, entraînant d'importantes pertes civiles. Ces violences vont à l'encontre de l'attachement proclamé des Taliban à la paix et de la

sincérité déclarée de leur participation aux pourparlers de paix en cours. La légitimité de tout dirigeant en Afghanistan commence par le respect des vies afghanes. Les auteurs d'atrocités contre des civils ne peuvent pas être les dirigeants de l'Afghanistan de demain ni des partenaires de la communauté internationale.

Conformément à la résolution 2513 (2020) du Conseil de sécurité, la communauté internationale est prête à soutenir de manière constructive les négociations de paix intra-afghanes, mais sous réserve d'une mobilisation véritable des parties dans les négociations elles-mêmes. La levée des sanctions n'est pas automatique. L'Union européenne et ses États membres, notamment ceux qui sont membres du Conseil de sécurité, sont déterminés à veiller à ce que les conditions soient réunies avant d'aller de l'avant. Une paix durable ne saurait être basée sur l'impunité des auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme. L'appui soutenu de l'Union européenne et de ses États membres à la paix et au développement en Afghanistan est assorti de conditions et dépend des progrès accomplis dans le processus de paix. Notre contribution sera ancrée dans une approche transparente, démocratique et fondée sur des principes. L'égalité des sexes et le plein exercice des droits humains de tous les Afghans, y compris les femmes, les jeunes et les personnes appartenant à des minorités, de même que les victimes de guerre, doivent être préservés et encouragés. Nous soulignons également qu'il faut continuer de progresser sur la gouvernance et la lutte efficace contre la corruption.

Pour terminer, je réaffirme que l'Union européenne et ses États membres se tiendront aux côtés de l'Afghanistan et de son peuple pour les aider à bâtir un pays souverain, unifié et démocratique. Les progrès enregistrés depuis 2001 pour préserver et promouvoir les principes démocratiques et les droits humains et appliquer pleinement les dispositions relatives aux droits humains qui figurent dans la Constitution afghane et les conventions internationales auxquelles l'Afghanistan est partie, y compris les droits des femmes, des jeunes et des personnes appartenant à des minorités, doivent être défendus.

Un Afghanistan pacifique et prospère, libéré du terrorisme et du trafic de drogue, est essentiel non seulement pour sa propre stabilité et son développement, mais aussi pour ceux de la région tout entière et au-delà. Un règlement politique négocié menant à la paix doit être le résultat d'un processus de paix inclusif.

Nous estimons que le projet de résolution reflète notre appui politique collectif à la promotion d'un processus de paix inclusif, mené et contrôlé par les Afghans, qui fasse fond sur les réalisations politiques et sociales des 19 dernières années. Le mandat que nous ont confié les citoyens européens consiste à contribuer à l'amélioration de la vie des citoyens afghans, et notre action est guidée par ce mandat. L'avenir de l'Afghanistan ne doit pas être compromis, et il faut respecter les intérêts de son peuple dans toute sa diversité.

Mme Kocyigit Grba (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie est satisfaite de s'être portée coauteure du projet de résolution A/75/L.45, sur la situation en Afghanistan. Nous nous félicitons que les négociations emmenées par l'Allemagne aient été menées à bon port, et nous remercions toutes les délégations qui ont déployé des efforts sincères à cette fin. Nous jugeons que le projet de résolution est très important, car outre le fait qu'il met en lumière les réalisations obtenues jusqu'à présent, il guide aussi les efforts et encadre les responsabilités de l'Afghanistan et de la communauté internationale pour l'avenir.

L'Afghanistan poursuit sa transformation politique, économique et en matière de sécurité. Le pays traverse une phase cruciale qui devrait déboucher sur un accord de paix durable et global en mettant fin au bain de sang persistant, en préservant les droits humains de tous les Afghans, y compris les femmes et les enfants, et en défendant l'état de droit.

Les acquis des deux dernières décennies en Afghanistan doivent être consolidés, ce qui requiert une approche globale qui porte simultanément sur les volets de la sécurité, du développement et des affaires politiques. Nous souhaitons tous voir la paix en Afghanistan, mais une paix obtenue aux dépens de ces acquis n'en est pas une.

Nous accueillons avec satisfaction le récent accord sur le cadre procédural des négociations intra-afghanes. C'est un signe encourageant pour l'avenir des pourparlers de paix. Il montre la détermination des parties aux négociations à poursuivre les pourparlers de paix et leur aptitude à trouver un terrain d'entente. Nous espérons que ce fait nouveau ouvrira la voie à des discussions de fond et imprimera de l'élan au processus de paix.

Toutefois, l'accord sur les règles de procédure n'est qu'une étape. Il est indispensable de poursuivre patiemment les pourparlers de paix, en particulier sur

les grandes questions, telles que la feuille de route politique et le cessez-le-feu, dont on s'attend à ce qu'elles soient plus épineuses.

Malgré les progrès récents dans les pourparlers de paix, la violence en Afghanistan se poursuit à différents niveaux, et nous condamnons énergiquement ces attaques terroristes. En cette période charnière, il est encore plus important que jamais d'instaurer un cessez-le-feu global. Une réduction marquée de la violence s'impose pour créer un climat propice aux pourparlers. La participation de tous les Afghans au processus, y compris les femmes, est indispensable afin de parvenir à une paix durable.

Nous nous félicitons de la tenue de la première réunion du Haut Conseil pour la réconciliation nationale et espérons qu'elle contribuera à faire avancer encore le processus de paix. Nous sommes satisfaits également que la dernière main ait été mise à la constitution du Cabinet par le Parlement. Nous espérons que les dirigeants politiques afghans travailleront dans l'harmonie et un esprit d'ouverture dans l'intérêt du bien-être du peuple afghan.

Un développement économique solide est capital pour les efforts de paix. Nous jugeons encourageant que la communauté internationale ait renouvelé son appui au développement de l'Afghanistan à l'occasion de la Conférence de Genève de 2020. En dépit des difficultés économiques que connaît le monde en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le maintien de l'assistance internationale permet de pouvoir espérer un avenir meilleur. Dans le droit fil de notre engagement fort en faveur de l'Afghanistan, nous avons annoncé le versement de 75 millions de dollars pour les deux prochaines années. Nous continuerons de soutenir les efforts tendant à réaliser une paix durable qui préserve les avancées enregistrées dans les domaines de la démocratie et des droits humains, en particulier les droits des femmes.

Cela suppose aussi des efforts par l'intermédiaire des mécanismes régionaux, tels que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, qui compte un grand nombre de membres, jouit d'un large domaine d'expertise et a fait la preuve de sa grande utilité au fil des années en ce qui concerne les questions critiques pour l'Afghanistan. La mise en place de la toute première mesure de confiance sur l'autonomisation des femmes à la Conférence ministérielle d'Istanbul tenue l'an dernier en est le dernier

grand exemple en date. Nous réitérons notre appel pour que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » serve de plateforme de coordination en cette période cruciale et épaulé les efforts de stabilisation une fois la paix installée.

Notre appui à l'Afghanistan est indispensable pour préserver et prolonger les acquis économiques, sociaux et politiques obtenus depuis 2002. Le rôle assumé par l'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans le processus demeurera central. La Turquie reste déterminée à se tenir aux côtés du peuple afghan, comme elle l'a toujours fait.

M. Fifield (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite des négociations de paix en cours sur l'Afghanistan, et nous appelons toutes les parties à élaborer et mettre en œuvre un règlement politique durable et inclusif. Nous sommes pour un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, qui préserve et prolonge les acquis politiques, économiques et sociaux des 19 dernières années. Nous demandons aux deux parties de mener les négociations de bonne foi, et nous sommes conscients que des compromis difficiles pourraient être nécessaires pour mettre fin au bain de sang.

Nous notons avec une profonde préoccupation le nombre inacceptablement élevé de victimes, y compris parmi les femmes et les enfants, en conséquence du conflit. Nous engageons les deux camps à réduire le niveau de violence et à observer un cessez-le-feu global et permanent pour créer le climat propice à l'avancée des négociations de paix.

Nous encourageons vivement toutes les parties à tenir compte des diverses voix de l'Afghanistan, en particulier celles des Afghanes, tout au long des négociations. L'Australie continue de promouvoir les femmes en tant qu'agentes déterminantes du changement et encourage leur participation pleine, effective et sur un pied d'égalité ainsi que leur leadership dans les processus de paix, de stabilisation et de prise de décisions en Afghanistan, dans l'intérêt de tous les Afghans.

L'Australie reconnaît les importantes mesures prises par l'Afghanistan sur la voie de son développement, et nous nous joignons à la communauté internationale pour soutenir ses progrès continus vers l'autosuffisance. À la Conférence internationale sur l'Afghanistan de la semaine dernière, la communauté internationale a prouvé qu'elle appuyait solidement

l'Afghanistan en promettant de verser 13,5 milliards de dollars en aide au développement, y compris la promesse australienne de verser jusqu'à 200 millions de dollars australiens entre 2021 et 2024.

Nous devrions prendre acte de la solidité de cet appui des partenaires internationaux à un moment où les budgets nationaux et de développement sont soumis à des pressions considérables en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cependant, ce soutien financier est assorti de conditions. Le maintien de l'assistance financière internationale aura pour prérequis l'engagement de l'Afghanistan en faveur de la démocratie, de l'état de droit, des droits humains et de l'égalité des sexes, comme prévu dans la Constitution afghane, ainsi que le plein respect des engagements internationaux du pays.

Nous attendons également de tous les Afghans qu'ils s'engagent fermement à lutter contre la corruption, ce qui garantira que les ressources internationales critiques aillent à ceux qui en ont le plus besoin. La perspective de la paix offre l'occasion d'opérer une transformation, et les tout prochains mois seront déterminants s'agissant de fixer le cap de l'Afghanistan pour les années à venir.

L'Australie reste résolue à aider le peuple afghan à tracer sa voie vers la paix et à viser un futur plus sûr et plus prospère.

M. Kakanur (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution A/75/L.45, en particulier nos collègues allemands qui, comme d'habitude, ont facilité le processus de négociation avec toute la compétence qu'on leur connaît. Ma délégation attache une grande importance à l'adoption par consensus du projet de résolution, qui constitue une occasion importante pour la communauté internationale d'exprimer sa solidarité avec l'Afghanistan et son appui à la paix et à la stabilité de ce pays.

L'Afghanistan est aujourd'hui à un moment charnière de son histoire, et il est fondamental que la communauté internationale envoie le bon message à tous les acteurs concernés. Tel est le principe général qui a guidé notre approche des négociations.

Personne n'aspire davantage à la paix que le peuple afghan, qui subit la guerre depuis plus de quatre décennies. Toutes les possibilités d'instaurer la paix et la stabilité devraient être les bienvenues. En même temps, nous sommes profondément préoccupés par les niveaux élevés de violence, que nous condamnons dans les

termes les plus forts. Il importe d'endiguer la menace que les actes de violence commis par les Taliban et d'autres groupes terroristes fait peser sur la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. Le processus de paix et la violence sont incompatibles, et nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et global.

Le projet de résolution réaffirme l'importance de préserver les acquis des deux dernières décennies, en particulier les avancées enregistrées dans les réformes démocratiques, sociales et politiques et concernant les droits des femmes et des minorités.

En tant que voisins contigus, l'Inde et l'Afghanistan sont liés par une relation historique naturelle. Notre partenariat stratégique et notre engagement à long terme en faveur du développement de l'Afghanistan sont le reflet de cette relation qui a passé l'épreuve du temps. Depuis 2001, l'Inde a investi plus de 3 milliards de dollars dans le développement, la reconstruction et le renforcement des capacités en Afghanistan. Nous avons récemment conclu avec l'Afghanistan un accord pour la construction du barrage de Shahtoot, qui garantirait un approvisionnement en eau potable à 2 millions d'habitants de Kaboul. L'Inde lancera également la phase IV de ses projets de développement communautaire à fort impact en Afghanistan, dont environ 150 projets pour une valeur de 80 millions de dollars.

Afin de contourner les obstacles artificiels et politiques résultant du déni de pleins droits de transit à l'Afghanistan pour que ses produits puissent arriver en Inde et que les produits indiens puissent parvenir en Afghanistan, nous avons mis en place des couloirs de fret aérien qui ont vu passer plus d'un millier de vols à ce jour.

Le projet de résolution reconnaît que, pour que la paix et la stabilité prévalent en Afghanistan, le processus de paix doit non seulement être inclusif, mené et contrôlé par les Afghans, mais aussi géré par eux. Les solutions doivent venir des Afghans eux-mêmes, et la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan doivent être respectées. Il faut opposer une tolérance zéro au terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il importe de veiller à ce que le territoire de l'Afghanistan ne soit pas utilisé par des groupes terroristes pour menacer ou attaquer quelque autre pays que ce soit. Il importe également que la communauté internationale fasse en sorte que tous les États privent les groupes terroristes de toute forme de sanctuaire, de liberté d'opération, de recrutement et d'appui financier, matériel ou politique, et que ceux qui ne le font pas soient tenus de rendre des comptes.

Les droits des femmes, des minorités et des personnes vulnérables doivent être protégés. Il faut que le respect des droits humains et la démocratie soit intégrés dans tout cadre qu'un Afghanistan futur déciderait d'appliquer pour lui-même.

Pour un avenir prospère, il importe que l'Afghanistan ait accès à la haute mer. La communauté internationale devrait travailler à la levée de toutes les barrières artificielles au transit imposées à l'Afghanistan et s'assurer que tous les droits de transit nécessaires soient octroyés à l'Afghanistan au titre d'accords de transit bilatéraux et multilatéraux, sans la moindre entrave. Nous nous félicitons que le projet de résolution appelle les États à œuvrer en ce sens.

Étant donné nos engagements en faveur de l'Afghanistan, nous sommes fiers de nous être portés coauteurs du projet de résolution, comme nous l'avons fait jusqu'à présent par le passé. Nous invitons instamment l'Assemblée générale à apporter aujourd'hui son plein appui au Gouvernement afghan et au projet de résolution.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : La situation en Afghanistan est entrée dans une période capitale. Le mois de décembre dernier a vu le début du premier cycle de négociations intra-afghanes, qui a ouvert une nouvelle perspective de mettre fin à des années de conflit et de guerre.

La Chine accueille favorablement l'accord trouvé par les deux parties, il y a quelques jours, sur les règles de procédure pour les négociations. Nous espérons que les deux parties consolideront cette dynamique positive et continueront de faire preuve d'un esprit constructif, feront chacune les pas nécessaires vers l'autre et chercheront activement une solution rapide et efficace pour le règlement politique de la situation en Afghanistan.

La communauté internationale doit respecter pleinement la volonté du peuple afghan, créer un climat favorable pour des négociations sans heurt et garantir un processus dirigé et contrôlé par les Afghans. Aucune force extérieure ne devrait imposer de solution ni profiter de l'occasion pour manipuler les négociations au service de ses propres intérêts étroits. Les contingents étrangers doivent quitter l'Afghanistan de façon ordonnée et responsable. Il convient d'éviter tout vide sécuritaire pour ne pas nuire aux intérêts de l'Afghanistan et des pays de la région. Il serait bon également que les actes criminels commis par des soldats étrangers en Afghanistan fassent l'objet d'enquêtes approfondies et que leurs auteurs soient traduits en justice.

En tant que proche voisine et amie sincère de l'Afghanistan, la Chine a toujours soutenu le processus de réconciliation afghan par l'intermédiaire du Groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et du Dialogue trilatéral des ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan. La Chine apporte un concours actif aux pourparlers de paix et joue un rôle constructif pour aider le peuple afghan à réaliser une paix inclusive et à parvenir à la réconciliation. Comme toujours, elle continuera d'appuyer, de faire office de médiateur et de faciliter le processus de paix et de réconciliation afghan.

À l'heure qu'il est, l'Afghanistan connaît toujours de fréquentes attaques violentes et la situation en matière de sécurité est inquiétante. La communauté internationale doit fournir un entraînement, des moyens financiers et une assistance technique aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et aider l'Afghanistan à combattre efficacement le terrorisme, la criminalité transfrontières, la contrebande de drogues et d'autres menaces. Par des canaux bilatéraux et multilatéraux, la Chine continue de soutenir l'Afghanistan dans le renforcement de ses capacités antiterroristes, tout en appuyant sa lutte contre le terrorisme et ses efforts visant à maintenir la sécurité nationale.

Le développement est la clef du règlement de tous les problèmes. Il ne saurait y avoir d'évolution durable en Afghanistan sans développement socioéconomique. À la Conférence internationale de Genève sur l'Afghanistan, tenue plus tôt cette année, le Président Ghani a de nouveau insisté sur l'importance de la coopération régionale et de l'interconnectivité pour le développement de l'Afghanistan.

La communauté internationale devrait encourager la participation de l'Afghanistan à la coopération et à l'interconnectivité régionales afin de tirer pleinement profit de la situation géographique du pays en vue d'atténuer rapidement la pauvreté et de parvenir dès que possible à la stabilité et à la prospérité. La Chine suivra les principes de consultation, de coopération et d'avantages partagés, continuera de mettre en avant l'initiative « Une ceinture, une route » avec l'Afghanistan et apportera sa contribution à l'intégration économique régionale et au développement commun de tous les pays.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est un gigantesque défi pour l'Afghanistan. La communauté internationale devrait aider le pays à la contenir dans les meilleurs délais et à progresser dans

son relèvement socioéconomique. La Chine a fourni à l'Afghanistan plusieurs lots de fournitures permettant de lutter contre la pandémie et dépêché des experts médicaux sur place. Elle continuera de faire ce qu'elle peut pour aider l'Afghanistan à combattre la pandémie et promouvoir son développement socioéconomique.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance de ce jour pour examiner la situation en République islamique d'Afghanistan, question importante pour la communauté internationale étant donné que le pays est à un stade crucial de sa transition vers la paix, la stabilité et la prospérité. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (A/75/378).

Le peuple afghan a fait de grandes avancées vers la concrétisation de son aspiration à bâtir des institutions publiques au service de la sécurité et du progrès. Les Afghans ont besoin de l'appui de la communauté internationale pour préserver ces avancées afin d'achever la transition et pour surmonter les nombreux défis qui se posent en matière de sécurité, de développement durable et d'économie.

Nous saluons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour son rôle central à cet égard. Nous apprécions aussi le rôle important des États voisins et amis de l'Afghanistan en termes de coordination et de coopération, et leur appui sous forme d'aide humanitaire et au développement et d'expertise technique.

S'agissant du projet de résolution A/75/L.45, nous remercions la délégation allemande d'avoir joué une fois encore un rôle de chef de file dans l'élaboration du projet de résolution et la gestion des négociations. Nous remercions également la délégation afghane et toutes les autres délégations pour leurs efforts et leur participation aux consultations.

Quant au contenu du projet de résolution, un de ses éléments les plus notables est la référence faite au processus de paix. L'Assemblée générale s'y félicite des efforts déployés par les parties afghanes pour faciliter les pourparlers de paix parrainés par l'État du Qatar, qui contribueront à encourager la conclusion de ce processus de paix extrêmement important. En tant que facilitateurs des pourparlers entre le Gouvernement afghan et les Taliban, nous estimons que les deux parties abordent le processus de paix avec beaucoup de sagesse et un grand sens des responsabilités en vue de mettre fin au conflit et d'instaurer une paix durable.

Nous sommes fiers que l'État du Qatar participe aux efforts internationaux visant à aider nos frères d'Afghanistan à obtenir la paix voulue, en jouant un rôle de médiateur avec l'appui des pays amis, en particulier les États-Unis, dont nous nous félicitons du rôle crucial dans le succès des négociations. Par conséquent, l'État du Qatar s'est porté coauteur du projet de résolution, qui traduit notre engagement et celui de toutes les parties afghanes à mettre fin à la guerre en Afghanistan et à réaliser la paix et la stabilité dans l'intérêt du peuple afghan.

L'État du Qatar reste attaché à restaurer la sécurité, la paix et la prospérité en Afghanistan, conformément à sa politique étrangère établie, qui accorde une grande importance à la promotion du règlement des conflits par des moyens pacifiques et la médiation. Nous avons connu d'importantes réussites grâce aux efforts de médiation, en coopération avec nos partenaires internationaux.

En septembre dernier, l'État du Qatar a accueilli les négociations de paix afghanes, qui ont constitué un pas important vers la concrétisation du règlement politique global souhaité en Afghanistan, la fin de la violence et de la souffrance humanitaire et l'avènement d'une stabilité et d'une prospérité durables. Cela a procédé d'efforts intenses et constants déployés dans le cadre de la médiation mise en place récemment par l'État du Qatar afin d'amener les parties à la table du dialogue, y compris en organisant à Doha, en juillet de l'an dernier, la conférence de dialogue afghan, à laquelle ont participé des représentants des partis politiques afghans, de la société civile afghane et des femmes afghanes.

Le lancement des négociations de paix afghanes a fait fond sur l'importante réalisation que constitue l'accord de paix entre les États-Unis et les Taliban, signé à Doha le 29 février. Cet accord a été le point d'orgue de nombreuses séries de négociations entre les deux parties à Doha et a constitué un pas important vers la fin de la guerre en ouvrant la voie aux négociations intra-afghanes. Il a également représenté une incitation supplémentaire à intensifier les efforts de médiation.

Malgré les difficultés dues aux restrictions liées à la maladie à coronavirus (COVID-19), l'État du Qatar a poursuivi ses activités de médiation en vue d'encourager le dialogue entre les parties afghanes et a été en mesure, l'été dernier, d'obtenir un cessez-le-feu pour l'Eïd el-Fitr et l'Eïd el-Adha. Il y a également eu un échange réussi de prisonniers entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Ce processus, faut-il le souligner,

ne sera viable que s'il est inclusif et s'il repose sur l'appui et la participation larges de toutes les composantes de la société afghane, y compris les femmes, les filles, les jeunes et les minorités.

En guise de conclusion, l'État du Qatar n'épargnera aucun effort pour coopérer avec ses partenaires internationaux afin de garantir le succès des pourparlers de paix et la réalisation des objectifs poursuivis. Nous conserverons notre solidarité et notre soutien au peuple afghan pour qu'il puisse concrétiser son aspiration à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

M. Al Hassan (Oman) (*parle en arabe*) : Au nom du Gouvernement omanais, j'ai l'honneur de faire la présente déclaration à l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session sur le point 39 de l'ordre du jour, intitulé « La situation en Afghanistan », y compris ses incidences sur la paix et la sécurité internationales.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport (A/75/378) et je salue son action pour aider l'Afghanistan à rétablir la paix et la stabilité sur son territoire et ouvrir la voie à son bien-être et à sa prospérité.

L'Afghanistan est connu pour sa riche histoire, le courage de son peuple et sa contribution à la civilisation humaine dans cette région cruciale du monde, qui est un carrefour de peuples, de nations et de cultures. Nous accueillons avec satisfaction l'accord politique signé par le Président de l'Afghanistan et le Président du Haut Conseil pour la réconciliation nationale. Nous nous félicitons également des efforts déployés à l'échelle régionale et internationale pour faciliter des accords sur la libération de tous les prisonniers et détenus, un cessez-le-feu permanent et global et le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans tout l'Afghanistan.

Je tiens à saluer les récentes avancées, notamment la déclaration conjointe des États-Unis et du Gouvernement afghan, l'accord entre les États-Unis et les Talibans et l'accord conclu il y a quelques jours entre les parties afghanes sur les règles de procédure pour les négociations. Tous ces accords visent à faire advenir la paix et la réconciliation en Afghanistan. Nous espérons qu'ils seront l'occasion pour l'Afghanistan d'entrer dans une nouvelle phase, mettant ainsi fin à des années de conflit et de souffrance et aidant le pays à retrouver son statut au niveau international.

Nous louons aussi les efforts consentis par les voisins de l'Afghanistan, en particulier le Pakistan, l'Iran, l'Ouzbékistan et la Chine, ainsi que d'autres

partenaires de paix, y compris l'Inde, le Qatar, la Russie, l'Indonésie, l'Allemagne, la Norvège, la Finlande et l'Union européenne.

Nous accueillons avec satisfaction l'ouverture de points de passage entre l'Afghanistan, le Pakistan et la Chine et l'interconnectivité des réseaux routiers et de transport entre l'Afghanistan et l'Iran. Comme le représentant de la Chine l'a déclaré plus tôt, cela contribuera sensiblement à stimuler le commerce et les échanges économiques et à réduire les effets de la guerre en Afghanistan, restaurant ainsi le statut de l'Afghanistan comme pôle du commerce international.

L'Afghanistan mérite notre soutien et notre solidarité, comme la communauté internationale l'a confirmé à la Conférence sur l'Afghanistan de 2020, tenue à Genève en novembre. Nous demandons que le peuple afghan et ses dirigeants se voient accorder la possibilité de décider de leur propre avenir et de parvenir à l'autosuffisance, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'unité du pays. Nous appelons la communauté internationale et le Conseil de sécurité à reconsidérer les sanctions internationales imposées à l'Afghanistan en vertu de la résolution 1988 (2011).

Il ne fait aucun doute que rétablir la sécurité, la stabilité et la prospérité en Afghanistan ne sera pas chose facile. Toutefois, nous avons toute confiance dans le peuple afghan – et ses dirigeants. Nous sommes convaincus qu'il sera en mesure de donner la priorité aux intérêts nationaux, de se rassembler autour de ses dirigeants, de bâtir son propre État civil et de mettre fin à sa souffrance.

Nous appelons tous les partenaires et pays donateurs à soutenir l'Afghanistan et à honorer leurs engagements afin de rétablir la sécurité, la stabilité et la paix dans le pays. Les dirigeants afghans doivent prendre leurs responsabilités. Le Sultanat d'Oman continuera d'aider l'Afghanistan à obtenir la paix et la stabilité.

M^{me} Janson (Canada) : Le Canada se réjouit d'avoir à nouveau la possibilité de coparrainer et de voter pour le projet de résolution A/75/L.45, sur la situation en Afghanistan.

Nous aimerions tout d'abord remercier la délégation de l'Allemagne qui, encore une fois, a fait preuve d'une grande adresse en présidant les négociations des dernières semaines, surtout dans le contexte particulier causé par la pandémie.

Nous pouvons tous convenir que l'année écoulée a été une année de grands bouleversements, en particulier en Afghanistan mais aussi à travers le monde. La crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) souligne plus que jamais l'importance de l'entraide et de la coopération internationales pour faire face aux défis qui transcendent les frontières. En même temps, l'année 2020 a vu naître de nouveaux espoirs pour la paix, avec le lancement tant attendu des négociations entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Mais là aussi, la collaboration entre les États partenaires sera cruciale pour bien appuyer le processus de paix. Il est donc dommage que le projet de résolution ne puisse être adopté à l'unanimité pour la troisième année consécutive.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Le projet de résolution met en lumière les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour répondre aux nouveaux défis et les concessions importantes qu'il a faites pour arriver à la table des négociations. Nous le félicitons d'avoir saisi cette occasion historique pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Il faut du courage pour négocier de bonne foi alors que la violence atteint des niveaux très préoccupants, principalement à cause des Taliban. Le Canada dit à nouveau sa profonde inquiétude face au grand nombre de victimes civiles et d'assassinats ciblés et appelle toutes les parties afghanes à établir un cessez-le-feu permanent et global en vue de mettre fin au conflit en Afghanistan.

Le projet de résolution souligne également l'importance cruciale de protéger les avancées des 19 dernières années, notamment dans le domaine des droits humains, en particulier les droits des femmes, des enfants et des minorités. Un accord qui n'apporte pas la paix à tous les membres de la société – femmes et hommes, toutes ethnicités et religions confondues – ne peut aboutir à une paix durable. Par ailleurs, le Canada appuie pleinement les références faites à la participation effective des femmes au processus de paix, et rappelle qu'il est éminemment urgent d'éliminer toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre.

Comme indiqué dans le projet de résolution, nous devons tous poursuivre nos efforts. Le Canada est fier d'avoir réaffirmé son engagement en faveur de l'Afghanistan à la conférence tenue à Genève le 24 novembre. En outre, nous apprécions particulièrement l'action remarquable menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan afin de forger un

consensus international. C'est un moment critique pour la communauté internationale, qui doit travailler dans l'unité et renforcer son appui au peuple afghan.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter l'Allemagne pour son rôle de chef de file sur le projet de résolution A/75/L.45, qui a été négocié dans un contexte complexe et des circonstances difficiles.

En pleine pandémie mondiale, 2020 est aussi l'année qui a vu naître une lueur d'espoir pour la fin du conflit qui dure depuis plus de quatre décennies en Afghanistan. La Norvège se félicite que les deux parties afghanes aux négociations aient annoncé à Doha, le 2 décembre, qu'elles avaient adopté les règles de procédure et étaient passées à l'examen du projet d'ordre du jour. Cela représente un pas important dans un processus qui doit avoir pour point final un règlement de paix durable et inclusif en Afghanistan. Nous saluons également le rôle clef du Qatar, qui a accueilli cette phase des négociations et facilité ce progrès capital.

Sur la base de l'étape importante franchie le 2 décembre, nous encourageons les deux camps à continuer de dialoguer de bonne foi dans un esprit constructif en vue de trouver un terrain d'entente. Nous les exhortons par ailleurs à donner la priorité à la nécessité de mettre fin à la violence, qui est inacceptable. La Norvège condamne sans réserve tous les actes de terrorisme, et nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire mondial.

L'expérience nous enseigne que les accords de paix inclusifs sont plus susceptibles de tenir sur le long terme. Nous voyons la participation des femmes dans tous les aspects du processus de paix et de sécurité, y compris à la table de négociation, comme un élément crucial à cet égard. Les négociations de paix doivent être dirigées et contrôlées par les Afghans. La communauté internationale se tient prête à apporter tout appui que les parties pourraient souhaiter. Les voisins de l'Afghanistan jouent un rôle capital pour l'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité. L'intégration de l'Afghanistan à l'économie régionale sera une contribution majeure à l'élimination de la pauvreté.

Nous réaffirmons notre appui à un règlement politique qui protège les droits de tous les Afghans, y compris les femmes, les jeunes et les minorités – un règlement qui préserve et prolonge les avancées économiques, sociales, politiques et en matière de développement enregistrées depuis 2001.

La récente conférence des donateurs a envoyé le message clair que la communauté internationale attendait de l'Afghanistan qu'il persiste à renforcer sa démocratie, son état de droit et son respect des droits fondamentaux. Il faut aussi redoubler d'efforts pour combattre la corruption. La Norvège maintiendra son aide humanitaire et suivra de près la manière dont la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) évoluera et continuera de toucher l'Afghanistan.

La protection des civils doit être une de nos grandes priorités. Il convient de prêter une attention particulière à la protection des enfants et des jeunes, y compris la protection des écoles contre les attaques. Il est indispensable que les acteurs humanitaires bénéficient d'un accès sûr et sans entrave aux personnes qui ont besoin de protection et d'assistance vitale. Nous devons également veiller à ce que les efforts déployés pour prévenir l'extrémisme violent ne portent pas atteinte aux droits humains et ne perturbent pas le bon fonctionnement de la société civile, y compris les groupes de femmes.

Le 1^{er} janvier, la Norvège entamera son mandat de membre élu du Conseil de sécurité. Nous ferons notre maximum pour appuyer l'action de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et que le Conseil soutienne les processus de paix et de développement concernant l'Afghanistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan et l'Afghanistan sont unis par les liens indestructibles de la géographie, de l'histoire, de la culture, de l'ethnicité et de la foi. Nos destins sont entremêlés. L'Afghanistan endure un conflit et une souffrance sans fin depuis 40 ans. Nous avons partagé les épreuves et les tribulations de son peuple ; nous espérons partager sa joie quand la paix aura fait son retour en Afghanistan.

Un Afghanistan pacifique et stable est indispensable pour la paix et la stabilité de la région et au-delà. Le Premier Ministre Imran Khan maintient depuis des années qu'il peut être mis un terme au conflit en Afghanistan, non par la force militaire mais par un règlement politique auquel participent tous les acteurs politiques de l'Afghanistan. Nous sommes satisfaits que cette position reflète maintenant le consensus international.

Pour aider à faire de ce consensus une réalité, et au nom de notre responsabilité partagée, le Pakistan facilite le processus de paix et de réconciliation afghan.

Le début des négociations intra-afghanes à Doha, le 12 septembre, a ravivé l'espoir d'une paix pouvant être obtenue par un règlement politique global. Ce n'est qu'à la faveur d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans qu'un règlement politique global, inclusif et négocié pourra se matérialiser.

Parvenir ce point d'inflexion est déjà une réussite, et ce succès appartient d'abord et avant tout aux Afghans. Le Pakistan travaille avec la communauté internationale et nos frères et sœurs d'Afghanistan sur la voie de la paix, tout en encourageant une réduction de la violence et en exhortant au dialogue et à la négociation. Le début des négociations intra-afghanes est le fruit de nos efforts conjugués. Il appartient maintenant aux dirigeants afghans de saisir cette occasion historique, d'œuvrer ensemble de manière constructive et de parvenir à un règlement politique inclusif, large et global. Les Afghans doivent s'approprier leur destin et décider de leur avenir sans influence ou ingérence extérieure.

Le Pakistan accueille avec satisfaction le récent accord sur les règles de procédure conclu par les parties afghanes à Doha, qui témoigne de leur détermination commune à trouver un règlement négocié. Il s'agit d'un pas important vers le succès des négociations intra-afghanes. Le Pakistan continuera d'appuyer ces négociations et espère vivement une solution politique inclusive, large et globale qui ouvre la voie à l'avènement d'un Afghanistan pacifique, stable et prospère.

Les voisins de l'Afghanistan et la communauté internationale doivent respecter la volonté du peuple afghan, exprimée par l'intermédiaire de ces négociations dirigées et contrôlées par les Afghans. Il ne faut pas laisser les fauteurs de troubles venus de l'intérieur comme de l'extérieur pervertir la réussite de ces négociations et empêcher un règlement politique global en Afghanistan ; de telles machinations doivent être contrées. Nous espérons que, malgré les multiples difficultés et les possibles revers ponctuels, toutes les parties afghanes persévéreront dans la recherche d'un règlement politique.

Le terrorisme a un impact dévastateur sur l'Afghanistan et les pays voisins. Nous partageons la détermination de la communauté internationale à ne pas laisser le territoire afghan être utilisé par Al-Qaïda, l'État islamique d'Iraq et du Levant ou d'autres groupes terroristes internationaux et leurs affidés pour menacer ou attaquer quelque autre pays que ce soit. Le Pakistan partage également les préoccupations internationales au

sujet de la violence qui se maintient à un niveau élevé et de la multiplication des victimes civiles en Afghanistan. Nous appelons toutes les parties au conflit afghan à prendre d'urgence des mesures pour réduire le niveau de violence jusqu'à une cessation totale des hostilités.

La coopération bilatérale entre le Pakistan et l'Afghanistan s'intensifie. Le Premier Ministre Imran Khan s'est rendu à Kaboul le mois dernier, sur l'invitation du Président Ghani. Auparavant, M. Abdullah Abdullah avait effectué une visite à Islamabad sur l'invitation du Premier Ministre de notre pays. Durant le déplacement du Premier Ministre à Kaboul, les dirigeants se sont accordés sur une vision partagée à l'appui de la paix et de la stabilité dans les deux pays et la région dans son ensemble.

Des actions assorties de délais ont été décidées pour renforcer encore la coopération en ce qui concerne le renseignement, le rapatriement des réfugiés et la connectivité régionale. Le Pakistan continuera de manifester sa solidarité avec le peuple afghan. Tandis que le monde fermait les frontières durant la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons ouvert cinq points de passage avec l'Afghanistan. Nous avons revu notre politique concernant les visas afin de faciliter les visites de nos frères afghans et fait don de matériel médical pour les aider à combattre la pandémie.

Pour obtenir et pérenniser la paix, l'Afghanistan continuera d'avoir besoin d'une aide économique et d'une coopération internationale généreuses. Il aura également besoin d'un appui au retour des réfugiés afghans dans la dignité et l'honneur. Nous avons bon espoir qu'un tel soutien international se manifesterait à la Conférence sur l'Afghanistan qui doit se tenir bientôt à Genève. Le Pakistan s'est engagé à verser 1 milliard de dollars au profit du développement de l'Afghanistan, sachant que la moitié de cette somme a déjà servi pour des projets d'infrastructure et de renforcement des capacités.

En cette période d'espoir, j'assure nos frères afghans que le Pakistan appuiera toujours la cause d'un Afghanistan pacifique, stable, uni, démocratique, prospère et souverain qui soit en paix avec lui-même et ses voisins.

M. Kinna (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : le Royaume-Uni se félicite de participer au débat de ce jour sur l'Afghanistan. Avant toute chose, je tiens à remercier le Représentant permanent de l'Allemagne

d'avoir présenté le projet de résolution A/75/L.45 et de la compétence avec laquelle son équipe a conduit les négociations.

Je tiens aussi à remercier l'Afghanistan et toutes les autres délégations qui ont participé aux négociations. À un moment important pour l'Afghanistan, le projet de résolution permet de souligner l'appui de la communauté internationale au pays et à un règlement politique pleinement inclusif qui apporte une paix et une stabilité durables. Nous sommes heureux de nous être portés coauteurs du projet de résolution.

Aujourd'hui, je souhaite aborder trois questions clefs : la prochaine étape des négociations de paix afghanes, le besoin urgent de réduire la violence en vue d'instaurer un cessez-le-feu global, et la nécessité d'un appui international soutenu à l'Afghanistan.

Premièrement, le Royaume-Uni accueille avec satisfaction le récent accord entre les équipes de négociation de la République islamique d'Afghanistan et les Taliban sur les règles de procédure applicables aux négociations de paix. Nous nous félicitons également de la tenue de la première réunion du comité directeur du Haut Conseil pour la réconciliation nationale. Il y a encore un long chemin à parcourir, mais ces premiers pas montrent que tous les camps sont capables d'œuvrer ensemble en faveur d'une paix durable. Nous engageons les deux équipes de négociation à maintenir cette dynamique positive et à s'accorder sur un ordre du jour pour les pourparlers de fond.

Ne nous faisons pas d'illusions. La route vers la paix sera semée de bien des embûches, supposera de prendre des décisions difficiles et nécessitera des compromis de toutes parts – mais il n'y a pas d'autre solution. Les pourparlers de paix actuels sont une occasion historique de mettre fin à des décennies de conflit invalidant en négociant une feuille de route politique pour un Afghanistan pacifique et prospère pour tous les Afghans. Une paix véritable doit obligatoirement avoir pour effet que les terroristes ne soient plus en mesure d'utiliser l'Afghanistan pour attaquer les Afghans et la communauté internationale.

Une paix véritable doit également préserver et renforcer les droits humains universels de tous les Afghans, y compris et en particulier les femmes, les jeunes et les minorités, et défendre l'état de droit. Dans le cadre de sa coprésidence du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, le Royaume-Uni est un fervent partisan de la participation et du leadership des femmes

à tous les niveaux du processus de paix. La participation des femmes est essentielle pour une paix durable. L'opinion des Afghanes sur toutes les questions doit être entendue, et nous continuerons de militer en ce sens.

Deuxièmement, le plus grand obstacle à la paix réside dans l'actuel niveau de violence. Cela doit cesser. La violence, en particulier la violence alimentée par les attaques des Taliban, continue de tuer et de mutiler. Aujourd'hui même, nous avons été témoins du meurtre gratuit de la journaliste Malalai Maiwand, que le Royaume-Uni a condamné. Outre qu'elle coûte la vie à des innocents, cette violence a aussi pour effet d'entraver les pourparlers de paix.

Le Royaume-Uni appelle à une réduction immédiate et sensible de la violence et à la négociation d'un cessez-le-feu permanent et global. Un engagement authentique en faveur de la paix doit s'accompagner d'un engagement à déposer les armes. Les pourparlers prendront du temps, mais il faut que le peuple afghan en ressente dès maintenant les effets bénéfiques.

Enfin, si le processus de paix doit être dirigé et contrôlé par les Afghans, il est également capital que la communauté internationale reste constante dans son appui à l'Afghanistan. Cela l'est d'autant plus compte tenu des répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) cette année.

Pour sa part, le Royaume-Uni demeure un soutien résolu de l'Afghanistan et de son peuple. À la récente Conférence sur l'Afghanistan de 2020 à Genève, nous avons annoncé jusqu'à 207 millions de dollars supplémentaires de financement au service du développement pour 2021. Le Royaume-Uni s'est également engagé à verser 93 millions de dollars pour les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes au titre de l'année 2021. Cet appui, conjugué à la concrétisation par l'Afghanistan des engagements pris dans le contexte du Cadre de partenariat pour l'Afghanistan, contribuera à donner à la paix les meilleures chances de succès.

L'année 2020 a été immensément difficile pour l'Afghanistan, mais, avec le début des pourparlers de paix, les perspectives pour 2021 et au-delà peuvent être bien plus radieuses. Nous exhortons toutes les parties à saisir cette occasion historique pour la paix et promettons que le Royaume-Uni restera aux côtés de l'Afghanistan dans sa marche vers un avenir plus pacifique et prospère.

M^{me} Handaruningrum (Indonésie) (*parle en anglais*) : La dynamique nécessaire pour que l'Afghanistan ouvre un nouveau chapitre est enfin là. Les

négociations officielles, qui ont débuté à Doha en septembre, portent la promesse de réaliser la réconciliation et la paix auxquelles le peuple afghan aspire depuis si longtemps.

L'Indonésie accueille avec satisfaction les progrès enregistrés dans les négociations de paix afghanes et espère de nouvelles avancées. Elle adhère pleinement à un processus de paix inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans. La communauté internationale doit faire tout son possible pour aider l'Afghanistan. C'est pourquoi ma délégation est ici pour réaffirmer l'appui de longue date de l'Indonésie à l'Afghanistan et se joindre à l'adoption d'un projet de résolution qui promouvra encore davantage les engagements en faveur du grand avenir qui, nous n'en doutons pas, attend le pays.

Les Afghans ont beaucoup accompli au cours des deux dernières décennies. Les avancées en matière de développement et de droits humains, y compris pour les femmes et les filles, doivent être préservées et prolongées. Il faut s'attaquer résolument aux menaces. Parmi elles, l'accroissement de la violence et la multiplication des victimes civiles suscitent une profonde préoccupation et affaiblissent la confiance des Afghans ordinaires dans l'efficacité du processus de paix.

L'Indonésie s'inquiète également des actes terroristes perpétrés en Afghanistan. Les attaques contre des civils innocents et des infrastructures sont répréhensibles et doivent cesser. Nous les condamnons. Nous déplorons aussi la présence persistante de l'État islamique d'Iraq et du Levant, d'Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes, qui porte préjudice au pays et à la région.

Dans ce contexte, je tiens à souligner les points suivants.

Premièrement, une paix globale et durable en Afghanistan est dans l'intérêt de tous les pays. La paix et une coopération régionale accrue favoriseront la stabilité et le développement de l'ensemble de la région. Elles élimineront également tout espace pour la criminalité organisée et les terroristes. Nous avons tous un rôle déterminant à jouer en tant qu'agents de paix, mais toutes les parties doivent continuer de dialoguer de manière constructive et faire diminuer les tensions pour parvenir à un cessez-le-feu permanent et global. Le seul intérêt supérieur doit consister à apporter paix et bien-être au peuple afghan. Les acteurs concernés au sein et en dehors de l'Afghanistan devraient pleinement souscrire à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

Deuxièmement, la communauté internationale doit pérenniser son appui à l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la récente conférence de Genève et de son communiqué. Il est indispensable de donner un tour durable à l'aide internationale, notamment par l'intermédiaire du Cadre de partenariat pour l'Afghanistan. Nous saluons aussi l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui restera essentielle dans l'avenir immédiat. Avec l'Allemagne, l'Indonésie est la corédactrice chargée de l'Afghanistan au Conseil de sécurité. Bien que son mandat au Conseil prenne fin ce mois-ci, nous assurons les membres que nous continuerons de soutenir nos frères et sœurs en Afghanistan.

La Ministre des affaires étrangères Marsudi concourt personnellement à cet appui. Au début du mois de mars de l'année courante, elle s'est rendue à Kaboul, où elle a lancé le Réseau de solidarité des femmes Afghanistan-Indonésie, qui vise à favoriser l'autonomisation des femmes et leur protection en tant qu'agentes de paix. Le Réseau est aussi une suite donnée au dialogue entre Afghanes et Indonésiennes sur le rôle des femmes dans la consolidation et la pérennisation de la paix, organisé par l'Indonésie en novembre de l'année dernière.

La Ministre est également une ardente défenseuse de la participation des femmes au processus de paix et a rejoint avec enthousiasme le Groupe des Amis des femmes en Afghanistan en tant que membre honoraire. L'Indonésie participe aussi aux négociations de paix afghanes comme membre du groupe d'appui au pays hôte.

Troisièmement, la participation inclusive de tous les Afghans à l'édification de la nation est utile. Nous réaffirmons qu'il est important pour l'ensemble des citoyens, des religions et des ethnies de l'Afghanistan, y compris les femmes et les jeunes, de contribuer à la reconstruction et au développement de leur pays. Leur diversité et leur participation façonneront la vision nationale collective qui est fondamentale pour une paix durable. Le processus de paix devrait donc garantir les droits, la sécurité et le développement de toute la population afghane.

J'en terminerai par une citation d'Albert Camus : « La paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée ». L'Indonésie fera sa part pour soutenir la paix et le développement en Afghanistan. Nous nous félicitons également de nous être portés coauteurs du projet

de résolution A/75/L.45 et souhaitons remercier l'Allemagne et son équipe de leur travail de facilitation sur ce texte.

M^{me} Atiqa Md Akim (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie se félicite d'appuyer le projet de résolution A/75/L. 45, intitulé « La situation en Afghanistan », dont elle s'est portée coauteure. Nous sommes satisfaits en particulier de l'inclusion, au onzième alinéa du préambule, d'une référence à l'appel au cessez-le-feu mondial.

Nous continuons d'engager toutes les parties concernées à mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat, permanent et global en Afghanistan, sans condition préalable, conformément à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, repris dans les résolutions 2532 (2020) et 2543 (2020) du Conseil de sécurité et la déclaration d'appui lancée notamment à l'initiative de la Malaisie et approuvée en juin par 170 États Membres de l'ONU, un État non membre observateur et un observateur.

La Malaisie exprime une nouvelle fois son adhésion aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour faire avancer le processus de paix et de réconciliation tout en respectant la Constitution du pays, la démocratie et les droits de tous les Afghans. Nous réaffirmons qu'un processus de paix inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans avec la participation de toute la société afghane, est le seul moyen de parvenir à un règlement durable du conflit.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude pour la tenue de cette importante séance sur la situation en Afghanistan. Nous espérons que le projet de résolution A/75/L.45, qui reflète les efforts continus déployés à l'échelle internationale pour rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan et mettre fin à la longue souffrance du peuple afghan, sera adopté.

Cet important débat fait suite à l'édition 2020 de la Conférence de Genève sur l'Afghanistan, qui a contribué à un renouvellement de l'engagement en faveur des objectifs communs qui consistent à instaurer le développement durable, la stabilité, la prospérité et la paix en Afghanistan.

Près de trois ans ont passé depuis que l'Ambassadeur des Émirats arabes unis en République d'Afghanistan est devenu un martyr. Il a été tué, en même temps que cinq travailleurs humanitaires de mon pays et plusieurs civils afghans, dans une attaque

terroriste perpétrée à Kandahar en janvier 2017. À l'époque, une équipe des Émirats arabes unis était en train de mener un certain nombre de projets humanitaires, éducatifs et de développement en Afghanistan. Cet attentat nous rappelle que nul n'est en sécurité tant que tout le monde n'est pas en sécurité. La lutte contre le terrorisme appelle une responsabilité internationale conjointe.

Mon pays continuera donc de travailler avec les partenaires régionaux et internationaux pour combattre le terrorisme. Nous réitérons notre appel à la communauté internationale pour qu'elle maintienne son appui aux efforts du Gouvernement afghan visant à lutter contre le terrorisme et à faire en sorte que cela reste une priorité de premier plan pour les divers pays pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les Émirats arabes unis demeurent déterminés à soutenir l'Afghanistan dans de nombreux domaines. Par exemple, nous avons formé plus de 20 000 imams, dans les campagnes afghanes, à la promotion de la tolérance et de la coexistence pacifique. Nous avons également rejoint le Groupe des Amis des victimes du terrorisme, créé par l'Afghanistan et l'Espagne, afin de démontrer notre solidarité avec les victimes du terrorisme et de défendre leurs droits.

Mon pays poursuit ses démarches en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan en s'associant aux efforts déployés par l'OTAN dans le pays, y compris par notre participation, depuis 2003, à la Force internationale d'assistance à la sécurité, qui contribue aux activités de sécurité et de développement social.

Mon pays insiste sur la nécessité de continuer à fournir à l'Afghanistan une aide humanitaire et au développement. À cette fin, les Émirats arabes unis ont versé plus de 1,7 milliard de dollars et fourni au pays des fournitures médicales pour soutenir son système de santé durant la pandémie de COVID-19.

Mon pays a également participé à un projet de déminage à Kandahar, entre 2011 et 2013, auquel nous avons alloué près de 27 millions de dollars, ce qui a permis la dépollution de plus de 72 champs de mines pour que les habitants de la zone puissent accéder aux services de base, aux écoles et aux installations publiques.

Les Émirats arabes unis ont aussi aidé le peuple afghan à réaliser sa quête de paix, de stabilité et de prospérité dans tous les domaines, en particulier s'agissant d'autonomiser les femmes et les filles en Afghanistan.

Ils ont coopéré avec ONU-Femmes pour former une vingtaine d'20 Afghanes dans le cadre d'une initiative lancée par la cheika Fatima Bint Mubarak qui a doté les participantes de compétences et de capacités dans le domaine de la consolidation de la paix. En rejoignant le Groupe des amis des femmes en Afghanistan, mon pays cherche à soutenir les efforts de partenariat au sein de la société civile et du secteur privé en Afghanistan afin de répondre aux besoins et de remédier aux difficultés des Afghanes.

Conformément à la politique des Émirats arabes unis qui vise à assurer le respect des droits humains des ressortissants de pays touchés par des guerres ou des catastrophes, nous continuons d'œuvrer dans toutes les instances internationales et régionales et exhortons les pays accueillant des réfugiés afghans à ne pas les exploiter pour des problèmes et conflits régionaux qui ne les concernent pas, ce qui constitue une violation du droit international. Nous demandons également que les droits des réfugiés soient respectés et que ceux-ci se voient offrir une vie décente.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : L'Afghanistan est à la croisée des chemins et, afin de bâtir un avenir meilleur pour ses citoyens, il a besoin d'un appui international solide. Aujourd'hui, nous voterons pour le projet de résolution A/75/L.45, sur la situation en Afghanistan, dans lequel l'Assemblée générale envoie un message fort de soutien au peuple et au Gouvernement afghans dans leur démarche d'édification d'un pays plus stable, prospère et démocratique.

Seul un processus de paix inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, peut régler le conflit actuel en Afghanistan. Il doit préserver et consolider les acquis passés, notamment la Constitution en vigueur, tout en combattant le terrorisme et en respectant le droit du peuple afghan à l'autodétermination par la tenue d'élections et la protection des droits des minorités religieuses et ethniques ainsi que des femmes. De ce point de vue, nous nous félicitons de l'appel de l'Assemblée générale à la préservation de la Constitution afghane et de son rejet du rétablissement de l'Émirat islamique.

Nous saluons l'approche positive du Gouvernement afghan à l'égard des pourparlers de paix. Les Taliban devraient faire preuve du même niveau de détermination et de la même bonne foi, y compris en cessant leurs attaques contre les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes. En outre, tous les acteurs extérieurs doivent éviter de s'ingérer dans

les pourparlers de paix, qui doivent être facilités par l'ONU. Nous accueillons positivement dans ce contexte l'appel lancé par l'Assemblée en faveur d'un engagement renforcé de l'ONU dans le processus de paix.

Bien que nous nous félicitions des progrès accomplis jusqu'à présent dans les pourparlers, nous continuerons toutefois de travailler en coordination avec l'ONU en vue de contribuer plus activement à leur succès. Une paix durable en Afghanistan ne devrait pas être imposée de l'extérieur, et il ne faudrait pas attendre des pourparlers de paix qu'ils règlent du jour au lendemain des problèmes vieux de plusieurs décennies. Tous les camps doivent faire preuve de souplesse et de patience, et placer les intérêts du peuple afghan au-dessus de tous les autres, y compris ceux de tel ou tel groupe. Dans une société pluriethnique et diverse comme celle de l'Afghanistan, aucun groupe, aucun parti ni aucune faction, y compris les Taliban, ne peut prétendre à détenir le pouvoir sans partage.

Malgré le lancement des pourparlers de paix, la situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan reste une source de préoccupation, étant donné que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, y compris des établissements d'enseignement et des bâtiments diplomatiques, sont en hausse. Nous condamnons fermement toutes les attaques de ce genre, qui pour la plupart sont perpétrées par des groupes terroristes, en particulier Daech, dont des éléments continuent d'être transférés de Syrie et d'Iraq vers l'Afghanistan.

Alors que la présence et les activités de Daech font peser une grave menace sur la sécurité de l'Afghanistan et de la région, il est dommage que, du fait de l'objection de certains pays occidentaux, il n'ait pas été possible d'inclure dans le projet de résolution un paragraphe distinct sur les menaces émanant de Daech dans le pays. Notre appui sincère au projet de résolution ne doit pas être interprété comme témoignant de notre soutien à la présence continue et à la poursuite des activités des forces étrangères en Afghanistan.

Cependant, alors que de nombreux pays ont insisté sur le fait que le retrait des forces étrangères d'Afghanistan ne devait pas mener à un vide sécuritaire, il est également déplorable que – là encore, à cause de l'objection de certains pays occidentaux – un appel au retrait de toutes les forces étrangères de l'Afghanistan n'ait pas été inclus dans le projet de résolution. Un transfert fluide et effectif des tâches des forces étrangères aux Forces de défense et de sécurité nationales afghanes serait un pas positif vers une paix durable. En conséquence, à la

fois avant et pendant le retrait des forces étrangères, tout devrait être fait pour appuyer et renforcer les forces militaires et de sécurité afghanes.

Parallèlement à ces efforts, il convient d'apporter à l'Afghanistan un concours efficace dans la lutte contre la production illicite et le trafic de stupéfiants, qui sont une source de financement du terrorisme et d'autres crimes. Pour notre part, ces 40 dernières années, nous avons joué un rôle actif dans la lutte contre le trafic de drogue dans la région, ce qui a d'ailleurs eu pour effet que près de 4 000 membres des forces de l'ordre iraniennes sont morts en martyrs et plus de 2 000 autres ont été blessés. Nos activités remarquables à cet égard ont toujours été reconnues au niveau mondial.

D'après le *Rapport mondial sur les drogues 2020* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Iran est de loin le pays qui a saisi les plus grandes quantités d'opiacés en 2018 – 53 % du total mondial. La communauté internationale ne devrait pas laisser les extrémistes, les terroristes et les narcotrafiquants se servir de la situation économique actuelle en Afghanistan pour promouvoir leurs visées dangereuses et odieuses. Il faut donc un appui international soutenu et accru au développement économique de l'Afghanistan.

Dans ce contexte, en plus d'accueillir et d'aider plus de 3 millions d'Afghans, notamment en leur dispensant des soins de santé durant la pandémie, et malgré la guerre économique sauvage menée par les États-Unis contre notre peuple, nous avons continué de favoriser la coopération économique avec l'Afghanistan, par exemple en lui fournissant de l'électricité.

Afin d'aider l'Afghanistan à surmonter les difficultés liées à son statut de pays enclavé, nous nous employons depuis environ deux ans à développer plus avant le port de Chabahar. Dans le cadre d'une coopération constante entre les deux pays, nous avons également inauguré la ligne de chemin de fer Khaf-Hérat, qui relie le réseau ferroviaire de l'Afghanistan à l'Europe en passant par l'Iran. Toute cette coopération économique bilatérale intervient sur fond de terrorisme économique illégal de la part des États-Unis, qui cible autant les Iraniens que les Afghans. La République islamique d'Iran est néanmoins déterminée à renforcer ses relations bilatérales avec le peuple frère et le Gouvernement afghans, ainsi que le soutien qu'elle leur apporte.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur la question.

Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution A/75/L.45.

Avant de donner la parole au représentant des États-Unis, qui souhaite s'exprimer au titre des explications de vote, je rappelle aux délégations que ces explications sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis rappellent que le projet de résolution A/75/L.45 intervient à un moment critique dans les négociations en cours et doit être fondé sur un engagement partagé à soutenir les négociations de paix afghanes en faveur d'un règlement du conflit, qui soit dirigé et contrôlé par les Afghans.

Quand les Taliban ont signé l'accord du 29 février pour entamer des négociations avec la République islamique d'Afghanistan, ils ont publiquement et expressément accepté d'empêcher Al-Qaïda et les autres groupes terroristes d'utiliser le sol de l'Afghanistan pour menacer la sécurité des États-Unis et de leurs alliés. Les Taliban ont reconnu les préoccupations légitimes que suscite le terrorisme international en provenance de l'Afghanistan et accepté d'empêcher les groupes terroristes internationaux de recruter, d'entraîner et de lever des fonds, en s'engageant à ne pas les accueillir. Bien que les Taliban doivent encore faire davantage, ces engagements et les mesures prises depuis lors sont un vrai pas en avant.

Les États-Unis regrettent que ces progrès ne soient pas pleinement reflétés dans le projet de résolution, qui ne fait pas dûment la distinction entre les activités des Taliban et celles des groupes terroristes internationaux, dont l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et Al-Qaïda. Les Taliban ont combattu l'EIL-Province du Khorassan et pris d'autres dispositions pour donner suite à leurs engagements antiterroristes. Les États-Unis ont fait part du problème au pays rédacteur, l'Allemagne.

Le niveau de violence perpétrée par tous les camps en Afghanistan est trop élevé, et nous devons profiter de l'élan actuel pour accélérer le processus de paix et alléger la souffrance du peuple afghan. Cela signifie que notre évaluation de la situation sur le terrain ne peut pas être sur pilote automatique. Le récent accord entre la République islamique d'Afghanistan et les Taliban sur les règles de procédure pour les pourparlers et le début des échanges sur les points de l'ordre

du jour démontrent que les deux camps sont mobilisés sérieusement et capables de parvenir à un accord sur des questions difficiles.

Alors que les négociations de paix sur l'Afghanistan abordent la prochaine phase critique, il importe que la communauté internationale reconnaisse les avancées notables enregistrées jusqu'à présent, tout en pressant les deux camps de travailler ensemble avec le sentiment d'urgence qui convient pour arriver à un règlement politique et à un cessez-le-feu permanent et global. Le moment est venu pour les Afghans de s'unir et de faire des compromis, non de se polariser. La communauté internationale devrait aussi s'unir à l'appui du processus de paix.

Enfin, s'agissant des références aux changements climatiques, nous rappelons que le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris a pris effet le 4 novembre. Par conséquent, les mentions des changements climatiques sont sans préjudice des positions des États-Unis.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de vote.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/75/L.45, intitulé « La situation en Afghanistan ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

M^{me} Ochalik (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les membres que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/75/L.45, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Albanie, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Costa Rica, Croatie, Émirats arabes unis, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Indonésie, Iraq, Islande, Italie, Japon, Kiribati, Koweït, Liban, Liechtenstein, Malaisie, Mali, Monaco, Monténégro, Népal, Norvège, Oman, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République de Corée, République dominicaine, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Sierra Leone, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Turquie et Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Afghanistan pour une motion d'ordre.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour présenter une motion d'ordre en vertu de l'article 88 du Règlement intérieur.

Ma délégation tient à exprimer son profond regret qu'un vote ait été demandé sur le projet de résolution A/75/L.45, sur la situation en Afghanistan. Il est malheureux que, malgré les efforts déployés par le facilitateur pour répondre de manière équilibrée aux préoccupations de toutes les délégations, et en dépit du fort appui de l'Afghanistan, le projet de résolution n'ait pas réuni le consensus.

Nous sommes conscients qu'il importe de veiller à ce que le projet de résolution rende compte effectivement des faits nouveaux sur le terrain, en particulier les progrès accomplis à cette date dans le processus de paix. Nous adhérons sans réserve au huitième alinéa du préambule et au paragraphe 42, qui sont basés sur la réalité du terrain. Au paragraphe 19, sur la paix et la réconciliation, l'Assemblée générale se félicite de l'action menée par les Taliban et de leur engagement à négocier un règlement politique inclusif. Les Taliban continuent de se livrer à des activités violentes et terroristes qui ciblent directement les civils, et ils entretiennent des contacts avec des organisations terroristes, en particulier Al-Qaïda.

Le Gouvernement afghan, nos amis, nos voisins et l'Assemblée générale ont sincèrement l'intention d'intégrer les Taliban en tant que parti politique. Il n'est dans l'intérêt d'aucun Afghan que des compatriotes soient désignés comme des terroristes. Notre souhait le plus cher est de voir les Taliban devenir un parti politique constructif dans le pays, sans relations avec Al-Qaïda ou d'autres groupes terroristes et œuvrant pour la prospérité et la paix en Afghanistan.

Toutefois, d'après le récent rapport du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaïda et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, les Taliban maintiennent des liens avec des groupes terroristes comme Al-Qaïda, et pratiquement tous les membres de l'Assemblée ont inscrit les Taliban sur leurs listes nationales des entités terroristes.

C'est le souhait de mon peuple et le but de mon gouvernement, à la table de négociation et dans les pourparlers de paix, que d'aider les Taliban à devenir un parti en lequel nous puissions avoir confiance, mais tel n'est pas le cas aujourd'hui. Nous estimons que les formulations retenues dans le projet de résolution donnent un texte équilibré qui prend acte des tendances positives dans la disposition des Taliban à prendre des mesures

fermes en faveur de la paix et de la réconciliation. Cependant, nous considérons que le projet de résolution et les autres documents de l'ONU doivent rester sans équivoque sur la posture actuelle du groupe et sur ses activités violentes et terroristes tant qu'il maintient des contacts avec Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes.

L'Afghanistan est convaincu que la demande d'un vote n'aura pas d'effet sur le soutien absolu des États Membres de l'ONU à notre objectif commun qui consiste à parvenir à la paix, la prospérité et la stabilité. Tout au long des différentes phases du processus de négociation, l'Afghanistan a tenu des échanges constructifs, faisant preuve de bonne foi et se montrant prêt au compromis, afin d'accueillir les propositions réalistes qui étaient conformes aux besoins et aux priorités du Gouvernement et du peuple afghans, suivant les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de tous les États et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Je me tiens devant l'Assemblée aujourd'hui en ma qualité de représentante d'un État démocratique et souverain. Je représente donc les attentes et les souhaits de ma nation, les espoirs de nos femmes, la détermination de nos jeunes, l'appel de nos minorités et les réalités du nouvel Afghanistan. En tant que représentante de mon pays, je crois fermement et suis pleinement convaincue que le projet de résolution dont nous sommes saisis répond aux intérêts supérieurs du peuple afghan. Il serait décevant que d'aucuns pensent le contraire.

Je saisis cette occasion pour remercier une fois de plus la délégation allemande de ses efforts inlassables afin de trouver le bon équilibre dans le texte, et pour saluer l'esprit de coopération de tous les autres États Membres qui ont été en mesure et désireux de trouver un compromis.

Nous appelons tous les États Membres à voter pour le projet de résolution, en gardant à l'esprit l'appui de longue date de l'Assemblée générale, de ses membres et de la communauté internationale à un Afghanistan pacifique, stable et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn,

Bangladesh, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, Kiribati, Koweït, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen

Votent contre :

Fédération de Russie

S'abstiennent :

Bélarus, Chine, Pakistan

Par 130 voix contre une, avec trois abstentions, le projet de résolution A/75/L.45 est adopté (résolution 75/90).

[La délégation de la République islamique d'Iran a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote sur la résolution qui vient d'être adoptée, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie attache une importance particulière à l'examen par l'Assemblée générale de la situation en Afghanistan. Traditionnellement, nous soutenons l'adoption d'un projet de résolution qui fait réellement consensus, dont le texte tient compte de la réalité sur place mais reflète aussi les approches consolidées de la communauté internationale pour un règlement efficace et durable de la situation en Afghanistan.

L'unité de tous les partenaires afghans est particulièrement cruciale aujourd'hui dans le contexte des négociations intra-afghanes en cours. Malheureusement, pour la troisième année consécutive, durant les consultations préalables à l'adoption de la résolution 75/90, nous avons constaté qu'une telle unité faisait largement défaut pour céder la place au mépris éhonté des facilitateurs pour les préoccupations des États de la région et aux tentatives répétées de certaines délégations d'imposer une vision de la situation sans rapport avec la réalité.

Cela est cohérent avec les informations qui se font jour concernant le retrait des contingents étrangers d'Afghanistan. De tels agissements constituent des tentatives flagrantes de nier l'évidence, à savoir que la présence persistante de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et le problème des stupéfiants font peser une menace sur la sécurité de la République islamique d'Afghanistan et les États d'Asie centrale voisins. Cela intervient sur fond de multiplication des attentats terroristes par l'EIIL et de blocage du dernier rapport en date de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime concernant l'enquête sur l'opium, que nous voyons comme une tentative de dissimuler la véritable ampleur de la menace.

Il est frustrant de voir les facilitateurs ignorer complètement les efforts déployés par les États directement concernés pour parvenir à un règlement pacifique en Afghanistan, et sous-estimer le rôle des organisations régionales, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective, de même que l'importance des initiatives régionales. La Russie s'emploie à ce que la totalité des autorités politiques afghanes et des principaux acteurs extérieurs agissent de façon unifiée sur la base d'un seul et même ensemble de règles. Les efforts de la troïka Russie-Chine-États-Unis d'Amérique, plus le Pakistan, visent également à promouvoir un processus de paix dirigé par les Afghans eux-mêmes.

Nous sommes convaincus que les États Membres auraient été parfaitement capables d'arriver à un consensus dans la négociation du projet de résolution si le processus avait été transparent et objectif et si les facilitateurs avaient été impartiaux. Toutefois, les méthodes de travail de la délégation allemande sont en deçà même de toute critique. Ce à quoi nous assistons, c'est à l'imposition d'une approche prédéterminée et biaisée, favorisant un groupe d'États qui a totalement fait fi des propositions soutenues par la majorité des États de la région, ainsi que d'un vote forcé sur un document qui ne faisait clairement pas consensus.

Dans ces conditions, nous n'avons eu d'autre choix que de demander un vote sur le projet de résolution A/75/L.45 et de voter contre. Nous estimons par ailleurs que Berlin ne devrait plus assumer le rôle de rédacteur pour l'Afghanistan à l'Assemblée générale. Il est manifeste que ses méthodes nuisent aux progrès dans le règlement des problèmes de l'Afghanistan.

Pour terminer, nous tenons à souligner que, malgré la situation entourant la résolution 75/90 qui vient d'être adoptée, nous continuons de soutenir l'Afghanistan dans cette période charnière. Notre vote contre le projet de résolution doit exclusivement être compris comme une objection au comportement et aux méthodes de travail des facilitateurs.

La Fédération de Russie continue d'appuyer un processus de paix pleinement inclusif et dirigé par les Afghans. Nous continuerons d'adhérer aux efforts visant à mettre fin à la guerre et à faire advenir un Afghanistan pacifique, unifié, indépendant et prospère, libéré du terrorisme et débarrassé des drogues illicites.

M. Liu Liqun (Chine) (*parle en chinois*) : Le Chine reste un fervent soutien du Gouvernement et du peuple afghans. Nous appuyons le processus de paix et de réconciliation dans le pays et engageons la communauté internationale à investir davantage dans l'instauration sans délai de la paix et de la sécurité à long terme en Afghanistan.

La Chine a participé activement tout au long des consultations sur la résolution 75/90 qui vient d'être adoptée et, à la lumière des faits les plus récents et des besoins véritables de l'Afghanistan, nous avons proposé divers amendements constructifs au texte, qui ont bénéficié d'une réaction favorable et reçu le soutien de plusieurs États Membres.

Cependant, le texte de la résolution 75/90 ne reflète pas pleinement les préoccupations importantes d'un certain nombre d'États Membres, et il aurait pu être amélioré à bien des égards. Le facilitateur a mis fin trop tôt aux consultations, contre l'avis des diverses parties, ce qui a conduit à la mise aux voix. La Chine le déplore vivement. Le facilitateur et quelques pays ont également refusé de conserver les termes qui faisaient consensus dans les paragraphes relatifs à la coopération régionale et à la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui n'est pas constructif.

Pour ces raisons, la Chine n'a eu d'autre choix que de s'abstenir dans le vote sur le projet de résolution. Nous espérons qu'à l'avenir le facilitateur communiquera avec les États Membres de façon plus responsable et constructive et respectera pleinement les inquiétudes légitimes de toutes les parties, dans l'intérêt de l'unité entre les États Membres. La Chine continuera de travailler avec les autres pays pour apporter de nouvelles contributions à la réalisation de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : La politique de la République d'Ouzbékistan à l'égard de l'Afghanistan reflète la position qui a toujours été la nôtre et qui repose sur l'idée que l'instauration d'une paix durable dans le pays voisin qu'est l'Afghanistan constitue un prérequis important pour la stabilité et la prospérité de toute l'Asie centrale. Du point de vue de l'Ouzbékistan, l'élaboration et la mise en œuvre concrète d'un programme de paix unifié et global pour l'Afghanistan, appuyé aux niveaux régional et mondial, est une condition essentielle pour progresser vers la paix.

Nous souscrivons à l'idée que le processus de paix devrait englober toutes les forces politiques et tous les groupes ethniques du pays et être dirigé et contrôlé par les Afghans. Nous estimons que les négociations intra-afghanes en cours à Doha devraient servir de tremplin important pour faire avancer le processus dans son ensemble vers un règlement politique de la situation en Afghanistan. Par conséquent, l'Ouzbékistan a appuyé la résolution 75/90 et appelle tous les États Membres à continuer de faire des efforts propres à soutenir et encourager les pourparlers de paix intra-afghans.

M. Usman (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan tient à exprimer sa déception au sujet de la résolution 75/90, qui fait l'impasse sur certaines questions importantes, habituellement abordées dans les résolutions précédentes concernant la situation en

Afghanistan, telles que l'objectif de la coopération régionale, la gravité de la menace terroriste et les dangers découlant de la production illicite de drogue.

Le Pakistan est également déçu que l'importante plateforme de négociation qui a joué un rôle déterminant dans l'ouverture du dialogue intra-afghan, autrement dit la *troïka* Russie-Chine-États-Unis d'Amérique plus le Pakistan, ne soit pas mentionnée dans la résolution. Les projets régionaux jouent un rôle capital dans le développement économique de l'Afghanistan et de toute la région. L'omission, par l'auteur principal de la résolution, d'importantes références aux récentes initiatives régionales est inexplicable.

Enfin, la résolution ne rend pas compte comme il aurait fallu des faits nouveaux relatifs au processus de paix intra-afghan. Les parties ont ouvert les négociations intra-afghanes il y a quelques jours et se sont accordées sur les règles de procédure applicables à ces négociations. Il sera difficile de progresser dans les négociations si une des parties à la table est décrite comme une entité terroriste. Le but de la résolution et de l'Assemblée générale devrait être de faciliter le processus de négociation, non de l'entraver. Pour ces raisons, et bien qu'il adhère à la plupart des dispositions de la résolution, le Pakistan a été obligé de s'abstenir dans le vote. Nous pensons que la résolution aurait réuni un consensus si le facilitateur avait été plus accommodant.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote sur la résolution qui vient d'être adoptée.

Avant de donner la parole aux orateurs qui souhaitent exercer leur droit de réponse, je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Comme l'Allemagne a été nommément citée, je souhaite exercer notre droit de réponse.

Mon collègue des États-Unis a dit dans son intervention que nous avions travaillé en pilote automatique sur la résolution 75/90. Je m'inscris en faux ; l'Allemagne n'a pas travaillé en pilote automatique. Nous avons tenu un nombre pratiquement record de consultations, que j'ai décrites dans ma première intervention. J'invite également le représentant des États-Unis à lire

le procès-verbal de la séance de ce jour et les déclarations des nombreux orateurs qui ont salué la manière dont l'Allemagne avait facilité le processus.

Je tiens aussi à répondre aux accusations formulées par la Russie et d'autres.

Premièrement, je demande aux représentants s'ils ont vraiment lu la résolution, car de grandes parties du texte sont consacrées à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), et la préoccupation que le territoire de l'Afghanistan puisse être utilisé par l'EIL pour menacer d'attaquer d'autres pays y est exprimée en plusieurs endroits.

Deuxièmement, la coopération régionale est couverte et mise en exergue dans plusieurs parties de la résolution. Néanmoins, toutes les initiatives ne sont pas mentionnées. L'Allemagne est une des forces motrices du processus de paix en Afghanistan depuis des années, et pourtant nous ne faisons aucune référence précise à nos efforts. Je me demande également si les collègues ont lu tout le texte ; un paragraphe entier traite des drogues illicites et de leurs dangers.

La résolution 75/90 vient d'être adoptée à une majorité écrasante : 130 pays ont voté pour, un pays a voté contre, tandis que trois pays se sont abstenus dans le vote. Cela envoie un message très fort de l'Assemblée générale au peuple afghan. L'Assemblée générale se tient aux côtés du peuple afghan dans une période très difficile pour le pays. Je regrette beaucoup que, pour la première fois depuis que nous avons commencé à voter sur le projet de résolution concernant la situation en Afghanistan, la Russie ait voté contre.

Nous avons entendu l'appel de l'Ambassadrice d'Afghanistan à voter pour le projet de résolution afin d'envoyer un fort message de soutien au peuple afghan. En dépit de cet appel répété de l'Ambassadrice d'Afghanistan, qui parle au nom de son pays, la Russie a voté contre le projet de résolution. Quel message la Russie envoie-t-elle à l'Afghanistan ? Elle envoie le message que la Russie n'est pas aux côtés du peuple afghan et ne répond pas positivement aux demandes de l'Ambassadrice d'Afghanistan. Aujourd'hui, la Russie a laissé tomber le peuple afghan. Elle a laissé tomber un peuple qui se heurte à des circonstances difficiles. Celui-ci doit composer avec la poursuite des combats, les changements climatiques et la maladie à coronavirus (COVID-19). Il s'est embarqué dans l'entreprise très difficile des pourparlers de paix.

Nous espérons tous que tout ce qui a été accompli ces dernières années dans les domaines des droits humains, du respect des femmes et des enfants et du développement pacifique en Afghanistan ne sera pas remis en cause. À ce moment critique, nous aurions dû tous voter pour la résolution afin d'indiquer au peuple afghan que nous nous tenons à ses côtés, en ces temps difficiles.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me permettre de prendre de nouveau la parole. Je serai brève.

Comme le Représentant permanent de l'Allemagne a invité ma délégation et d'autres à lire attentivement la résolution 75/90, je lui demanderai d'écouter plus attentivement notre explication de vote.

Il semblerait que notre vote contre la résolution ait résulté de difficultés à comprendre nos positions respectives. Dans notre explication de vote après le vote, nous avons clairement indiqué que la Russie continuerait d'appuyer pleinement l'Afghanistan et le processus de paix dans ce pays. Nous avons expliqué que notre vote était dû à la position peu constructive du rédacteur sur la résolution de cette année concernant l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 39 de l'ordre du jour ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter l'Assemblée générale de la conclusion fructueuse de la séance d'aujourd'hui. Le peuple afghan mérite de vivre dans la paix, la stabilité et la prospérité. La région mérite la paix, et la concrétisation de la paix et de la stabilité en Afghanistan est le souhait de l'ensemble du système des Nations Unies.

Ce jour, l'Assemblée générale a une fois encore souligné son appui au peuple afghan et à son cheminement vers la paix, la réconciliation politique et le développement. Nous sommes tous encouragés par les déclarations que nous avons entendues aujourd'hui, mais nous devons joindre le geste à la parole. Nous ne pouvons pas décevoir le peuple afghan. Il y a encore beaucoup de sujets de préoccupation, notamment les niveaux élevés de violence, la menace du terrorisme, les conditions instables en matière de sécurité et l'augmentation des pertes civiles. Un processus inclusif, où les femmes, les jeunes et les victimes du conflit sont véritablement représentés, constitue la seule et unique option. Ces temps-ci, nous avons besoin d'exemples de réussite. Ces temps-ci, il nous faut prouver que le système des Nations Unies joue vraiment son rôle. Nous devons aider le peuple afghan à faire en sorte que sa quête soit couronnée de succès.

La séance est levée à 12 h 10.